



## **SOCIETE ARCHEOLOGIQUE, HISTORIQUE, LITTERAIRE ET SCIENTIFIQUE DU GERS**

**Tél. : 05 62 05 39 51**

**Courriel : socarcheogers@orange.fr**

**[www.societearcheologiquedugers.com](http://www.societearcheologiquedugers.com)**

**13 place Salluste du Bartas**

**BP 40016 32001 AUCH Cedex**

### **SÉANCE DU MERCREDI 3 MARS 2010**

La Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers a tenu sa réunion mensuelle le mercredi 3 mars 2010, à 14 h 30, à son siège, 13, place Saluste du Bartas, sous la présidence de Georges Courtès.

#### **ORDRE DU JOUR**

Le président a rappelé les décès récents de trois membres de notre compagnie Mme Marcel Cantet, M. Georges Laborie et de l'ancien sénateur Tournan

Il a accueilli Monsieur Jean-Claude Pavlovski nouveau président des Amis de Flaran et Mme Peyret désormais présidente honoraire de cette association.

Il annonce que le dimanche 9 mai prochain aura lieu la journée promenade banquet dans la région d'Aire-sur-Adour et qu'il faut réserver la date. ( pour le repas de midi à 25 e par personne s'inscrire obligatoirement auprès de la Société)

Il fait adopter trois demandes d'admission de nouveaux membres

C'est ensuite la conférence de Monsieur Dominique Moulette, *Il y a quarante ans le département du Gers devenait propriétaire de l'ancienne abbaye de Flaran.*

L'orateur rappelle que la belle abbaye fut menacée une première fois à la veille de la première guerre mondiale. En 1913, Amédée Laurans propriétaire des lieux envisage de démolir et de vendre les parties anciennes à des antiquaires. Philippe Lauzun, président de la Société Archéologique alerte la presse et les autorités. Il obtient le classement Monument Historique par décret du 7 avril 1914 malgré le mécontentement du propriétaire. Celui-ci, après avoir épousé sur le tard, la jeune Clémence Bazin, est mobilisé puis tué en avril 1918. Durant le demi-siècle qui suit, la jeune veuve gère plutôt mal les affaires agricoles et le domaine périlite. Sa fille Mme Rochy devient pharmacienne à Fleurance. Dans les années 1960, elle a deux fils Jean-Marie et Alex qui mènent une vie désordonnée. Les bâtiments de l'abbaye se délabrent malgré des travaux réalisés uniquement avec des fonds publics, la famille ne participant presque pas. Peu à peu, l'architecte Payen et l'archiviste Polge s'inquiètent de l'état des lieux et pensent qu'il faudrait que l'abbaye change de propriétaire. Ils sensibilisent le préfet Villatte et Alexandre Baurens maire de Valence et président du Conseil général. A partir d'avril 1969, les autorités départementales envisagent d'intervenir. Clémence Laurans tergiverse. Sa fille hésite, bientôt ruinée par les extravagances de ses fils. En 1970, le Congrès national de la Société française d'Archéologie constate le manque d'entretien des lieux. Préfet et Conseil général songent à une expropriation. Le juge se transporte sur les lieux le 26 septembre 1970 et fixe au 16 octobre 1970, la date d'un débat sur le montant de l'évaluation. La famille conteste la somme et augmente le plafond de l'assurance. Curieusement, une agression nocturne impose l'évacuation de Mme Laurans et de son gardien. L'abbaye est désormais vide. Dans la nuit du 15 au 16 octobre 1970, M. Martin, taxi à Montréal passe sur la route, aperçoit des flammes, alerte les secours et permet ainsi d'éviter un désastre. L'enquête menée par le SRPJ de Toulouse révèle que Jean Marie Rochy aidé de complices locaux et d'amies prostituées de Toulouse a organisé l'incendie.

L'expropriation a lieu et l'abbaye de Flaran, en partie endommagée par les flammes devient enfin propriété du Conseil général du Gers.

Avec brio, érudition et humour, l'orateur a tenu l'assemblée en haleine pendant plus de deux heures. Les nombreux applaudissements ont montré l'intérêt et la satisfaction du public.

Jacques Lapart, secrétaire de la Société.